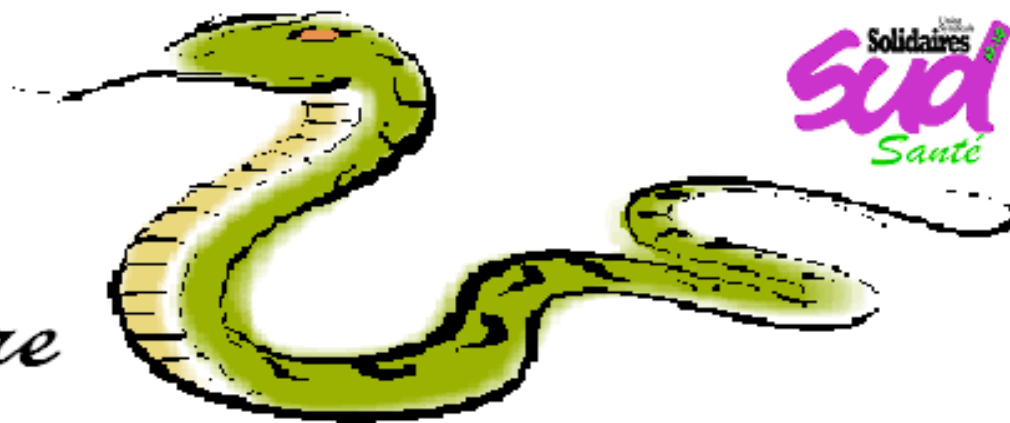


Langue de Vipère



Mars 2011

Sommaire

- Santé solidaire le 2 avril
- Hors Plan Blanc STOP aux appels téléphoniques !
- Le livret Grève est sorti
- Un peu de lecture :
INDIGNEZ-VOUS...
- Avis de Recrutement
- Planning visite de nuit
- IDE, droit d'option & Ordre
- Attac soutien Béclère

CALENDRIER CAP :

2 mars : CAP n°11

Personnels AS, Aux.Puer, AMP
Reports de stage, appels de note
Dossiers divers

14 mars : CAP n°8

Personnels socio-éducatifs
T. avancement EJE, educ. Spe.
Assistants socio-éducatifs

28 mars : CAP n°4

Personnels cadre tech. ouvriers
Tableau d'avancement -
Dossiers divers

**APHP EN DANGER...
TOUS DEVANT LE
MINISTÈRE
le 10 mars à 11h30**

**POUR UNE SANTÉ
SOLIDAIRE,
PRENONS TOUS
LA BASTILLE**

le samedi 2 avril à 14h30

**Santé pour Tous & partout !
Des moyens et des emplois pour
l'hôpital Public !**

« Cotiser selon ses moyens, Soigner selon ses besoins »

Sur place sera organisée
une mise en scène au carré Sud Santé.

STOP aux appels téléphoniques abusifs au domicile !

Ils sont INTERDITS hors PLAN BLANC

Les rappels incessants à domicile pour les dépannages sont la conséquence du manque d'effectif, de la rentabilité. Les Directions prennent des "libertés" avec la législation et quand on ne dit rien... On subit...

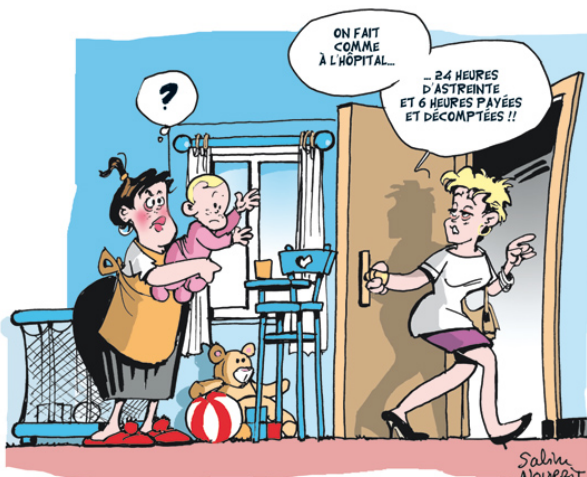
Légalement, la possibilité d'appeler des agents à domicile ne se limite qu'au déclenchement d'un Plan Blanc (circulaire ministérielle 2002-284 du 03 mai 2002) dans le cadre d'une procédure très encadrée "institutionnelle" et préfectorale. Toutefois, certains personnels non médicaux des établissements hospitaliers publics, logés par nécessité de service, doivent à tour de rôle assurer une astreinte à domicile afin de répondre aux urgences éventuelles, et donc le numéro de téléphone du domicile est connu de l'employeur. En revanche, aucune réglementation oblige les autres catégories d'agents à communiquer leur numéro personnel, mais qu'à "titre volontaire". *Tout temps de disponibilité à domicile est considéré comme "astreinte ou garde" donc doit être payé.*

- * les listes de nos numéros de téléphone dans les services (encadrement),
- * les appels sur portable et à domicile,
- * les messages menaçants sur répondeur,
- * les changements de planning la veille ou le matin même par téléphone

TOUT CECI EST ILLEGAL !!!

**STOP A LA POLITIQUE MANAGERIALE
STOP A LA PRESSION HIERARCHIQUE
STOP AUX DEPANNAGES INTERNES**

sous couvert de CULPABILISATION : "pour ne pas laisser les collègues dans la M..." car cela n'aura jamais de limite...!!!!



Le Livret sur la Grève est sorti...

Chansons
Grève Antoine Béclère
4 Octobre au 9 novembre 2010



Souvenir de Grève,
Chansons, Photos...
TOUT Y EST !

Vous y découvrirez des chansons inédites, ce livret est vendu 5€ pour le paiement de la procédure juridique et pour les luttes futures. A vos commandes...

**Ce livre devrait être lu par
TOUT le monde...**

Il est disponible dans toutes les bonnes librairies au prix de 3€...

Il est écrit par un des derniers résistants Français : Stéphane Hessel.

Pour lui, le « motif de base de la Résistance, c'était l'indignation ».



« 93ans. La fin n'est plus bien loin. Quelle chance de pouvoir en profiter pour rappeler ce qui a servi de socle à mon engagement politique : le programme élaboré il y a 66 ans par le Conseil National de la Résistance ! »

Certes, les raisons de s'indigner dans le monde complexe d'aujourd'hui peuvent paraître moins nettes qu'au temps du nazisme. Mais « cherchez et vous trouverez » : l'écart grandissant entre les très riches et les très pauvres, l'état de la planète, le traitement fait aux sans-papiers, aux immigrés, aux Roms, la course au « toujours plus », à la compétition, la dictature des marchés financiers et jusqu'aux acquis bradés de la Résistance - retraites, Sécurité Sociale...

Pour être efficace, il faut, comme hier, agir en réseau : Attac, Syndicats, Amnesty, la Fédération internationale des droits de l'homme... en sont la démonstration.

INDIGNEZ-VOUS !

AVIS DE RECRUTEMENT !

Un concours interne avec commissions de sélection va s'ouvrir sur l'hôpital Béclère.

Pensez à remplir votre dossier avant :

- le **18 mars** si vous postulez pour un poste d'Agent d'Entretien Qualifié (2 postes d'AEQ disponibles)
- le **14 avril** si vous postulez pour un poste d'Adjoint Administratif (2 postes d'AA disponibles)
- le **14 avril** si vous postulez pour un poste d'Agent Hospitalier (4 postes d'AH disponibles).

Les dossiers sont à retirer au bureau du personnel.

Planning des visites de nuit...

Vous êtes de nuit et vous avez une question, une interrogation. **N'hésitez pas !!!** Le syndicat Sud Santé a des permanences de nuit de 22h30 aux environs de 3h du matin. Vous pouvez aussi nous contacter pour prendre rendez-vous ; voici les dates à retenir :

Mars : le lundi 14 & le jeudi 17

Avril : le lundi 4 & le jeudi 7

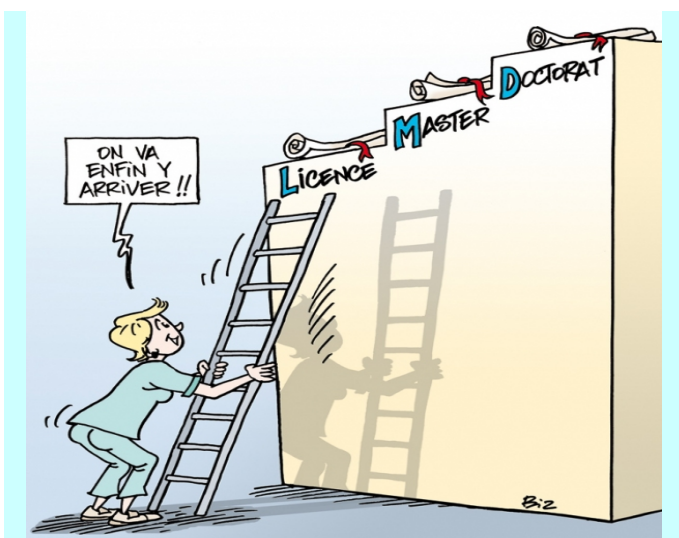
Mai : le lundi 9 & le jeudi 12

Juin : le lundi 6 & le jeudi 9

IDE : Pensez au droit d'option ! DERNIER DELAI : 31 MARS !!!

Le droit d'option pour le choix définitif est au 31 mars !!! Ce choix est irréversible, n'attendez pas le dernier moment.

Si vous avez toujours des questions ou des interrogations, appelez-nous ou passez-nous voir....



En parlant d'IDE, la lutte contre les Ordres s'intensifie...



Nous exigeons la suppression des Ordres et nous le faisons savoir et bien le combat paye. De nombreux députés commencent à se saisir de la question et pointent les dysfonctionnements que nous dénonçons.

La seule proposition acceptable c'est la SUPPRESSION des Ordres !

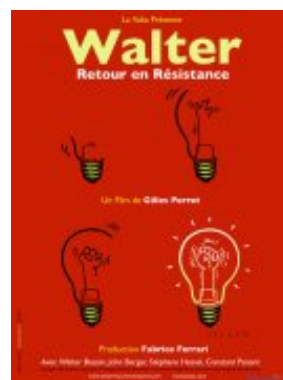
Sur l'hôpital Robert Debré, la direction a envoyé un courrier pour exiger que les IDE s'inscrivent alors que la loi précise que l'inscription est automatiquement faite pas les directions ! Suite à l'intervention de notre syndicat la direction a reculé !!!

CONTINUONS le combat. Si l'on vous demande votre inscription, contactez-nous au plus vite !

RESISTANCE

Soutien à l'hôpital Antoine Béclère ! Merci Attac Clamart 92...

Attac Clamart propose de soutenir le mouvement sur l'hôpital Antoine Béclère. Une soirée (entrée 4€) est organisée avec notamment la projection du film suivant :



« Walter entre en résistance »

A travers l'histoire de Walter, ancien résistant, ancien déporté haut-savoyard et sur fond de politique actuelle, deux questions se posent tout au long du film :

- « Qu'avons-nous fait des idéaux du Conseil National de la Résistance ? »
- « Résister se conjugue-t-il au présent ? »

**le vendredi 18 mars à 20h30 à Clamart
dans la salle bleue
de la Maison des Sports
(à côté du Stade Hunebelle)**

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérer à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste. **Le financement de Sud Santé est uniquement assuré par les cotisations des syndiqué(e)s.**

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

66% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 66 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 34 € seront donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaire	Trimestre	Année
< 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

Pour ceux qui veulent la solution, elle est affichée sur le panneau à coté du local Sud !

Niveau Difficile :

		4		2		6	9	
			4			5		7
	5						8	
					9		6	5
		6		4		1		
9	7		3					
	6						3	
4		8			1			
	1	9		7		4		

Pour avoir plus d'informations... N'hésitez pas à aller sur notre site :

<http://www.sudbeclere.org>

Contact : 06.32.59.64.76